

FICHE GÉNÉTIQUE CAPRINS

À RETENIR

Une grande diversité de races caprines en lien avec la diversité des territoires français (y compris les outre-mer) mais aussi des systèmes d'élevages (pastoralisme, système d'élevage extensif ou semi-extensif) qui sont autant d'atouts d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Cette diversité contribue au développement durable, au maintien de la biodiversité domestique et sauvage et participe à la souveraineté alimentaire. Le dispositif génétique français de la sélection génétique - porteur de progrès - implique 1500 éleveurs caprins. Il profite à l'ensemble des éleveurs français, européens et mondiaux (exportations de la génétique). Il répond aux besoins de la production raisonnée de la filière fromagère fermière et industrielle.

TERRITOIRE ET BIODIVERSITÉ

La France représente la plus grande diversité mondiale de races caprines avec **15 races de caprins reconnues**. Un organisme de sélection (OS) piloté par les éleveurs est chargé de développer les programmes de sélection des races.

En 2021, le cheptel caprin français s'élève à 1,2 millions d'animaux et se compose de 895 00 chèvres dont 314 000 de chevrettes saillies.

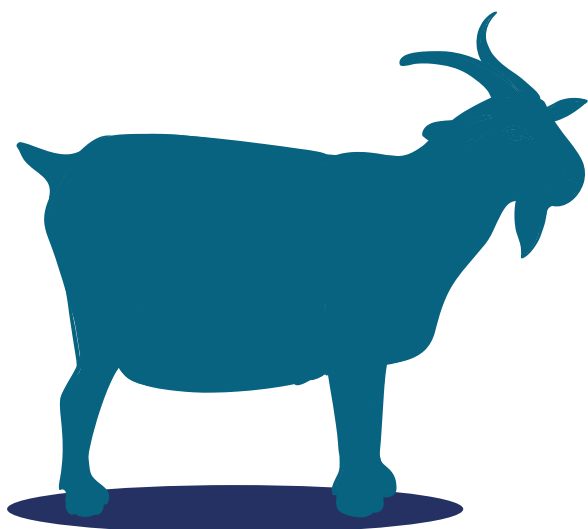
Source : Chiffres clés GEB Institut de l'Élevage 2023

Le recensement agricole de 2020, se compose de :

- 3 300 élevages avec transformation fromagère déclarée à la ferme,
- 2 400 livreurs de lait (estimation) pour 65 % des chèvres,
- 1 000 autres exploitations sans transformation fromagère déclarée ni possibilité de livraison (viande caprine, éco pâturage et débroussaillage, transformation fromagère domestique, mohair, chèvres de Rove meneuse et nourrices dans les troupeaux ovins pastoraux).

Source : Chiffres clés GEB Institut de l'Élevage 2023

Au total, 1500 élevages sont engagés dans la sélection génétique caprine.



RÉPARTITION TERRITORIALE (MÉTROPOLE ET OUTRE-MER)

Les races les plus répandues sur notre territoire sont les **rares spécialisées laitières** : alpine et saanen.

Par ailleurs, la France est riche d'une diversité de races locales : race laitière (chèvre Corse, chèvre poitevine, etc.), race à viande (chèvres Créole, Pei, etc.), mixte lait et viande (Pyrénéenne, chèvre du Rove), textile (chèvre angora).

À noter que les races locales valorisent les zones peu propices aux activités agricoles (zones de montagne, zones humides ou sèches, haies) notamment pour l'éco-pâturage et le débroussaillage (entretien des forêts et prévention contre les incendies, sentiers du littoral, etc.).



Source : Capgene Rapport d'activité 2021-2022

ACTIVITÉ ET PRODUCTION

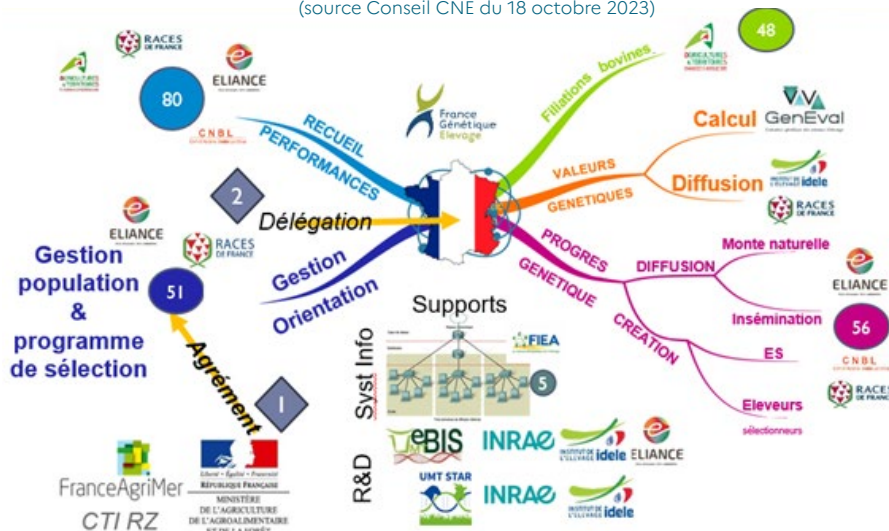
LE DISPOSITIF GÉNÉTIQUE FRANÇAIS (DGF) DES RUMINANTS EST CARACTÉRISÉ PAR :

- une forte implication des éleveurs qui contribuent à la sélection ou à la conservation de toutes les races,
- plus de 250 structures techniques dédiées (identification, recueil des performances, insémination, conseil,...) qui accompagnent les éleveurs,
- des bases de sélection très larges et historiquement mises en place depuis la Loi sur l'Élevage de 1966 (enregistrement des parentés et des performances pour un grand nombre d'animaux),
- une sélection exigeante des mâles qui seront utilisés pour la reproduction notamment par insémination animale, basée sur des évaluations génomiques et sur descendance,
- un haut niveau génétique grâce à une sélection dans toutes les races avec une diffusion qui profite à l'ensemble des éleveurs (en sélection et hors base de sélection) et est conforme aux attentes des filières de production et des objectifs de la politique publique,
- une sélection génétique qui porte sur des caractères quantitatifs (production de lait, matières protéiques) mais aussi qualitatifs (qualité du lait, aptitude à la traite, résilience et santé) tout en maintenant le patrimoine génétique.

Grâce au Système de Management de la Qualité piloté par FGE (France Génétique Élevage), les organisations d'éleveurs conjuguent au niveau régional et national leurs moyens et leurs compétences fournissant aux éleveurs des résultats fiables pour conduire la sélection de leurs reproducteurs.

Capgènes est l'unique centre national de production de semence en caprin. Il réunit l'ensemble des partenaires de la filière directement impliqué économiquement par les résultats des actions de sélection et de promotion mises en œuvre pour les races caprines de France.

Les structures et les fonctions clés de la génétique des ruminants en 2022 (source Conseil CNE du 18 octobre 2023)



Conseil de la CNE du 18 octobre 2023, Génétique des ruminants action et financement

L'essentiel du budget annuel du DGF des ruminants provient des contributions directes des éleveurs (à plus de 90 %). De plus, l'État définit des grands objectifs de politique publique (préservation de la biodiversité du patrimoine zoogénétique, gestion durable des races de ruminants, massification de la transition agroécologique, aménagement du territoire, valorisation des races locales et menacées,...) par un soutien financier :

- aux actions de R&D, développement agricole et préservation des ressources zoogénétiques via le CASDAR pour les OS (Organisme de Sélection) et ITA (Institut Technique Agricole),
- à l'INRAE pour ses missions sur la Base de Données zootechniques Nationale,
- aux éleveurs pour l'accès à la participation à un programme de sélection, à l'insémination artificielle et des actions de conservation et diffusion des races locales et menacées.

Aujourd'hui le soutien de l'État à la génétique des ruminants (toutes espèces) s'élèvent à 8 millions d'€ pour les OS et Institut Élevage (CASDAR) et 3 millions d'€ pour les contrôles de performances, l'insémination artificielle, le génotypage.

LES CHIFFRES CLÉS DU DGF (EDITION FGE, FÉVRIER 2023)

Le cheptel caprin femelle

Races	Nombre de chèvres en 2021	% de femelles filiées (enregistrement des parentés)	Mâle publique naturelle	Femelles inséminées
Alpine	241 000	41 %	67	43 752
Saanen	147 000	36 %	48	23 737
Autres	23 000	19 %		45
TOTAL	411 000	38 %	115	67 534

L'ACTIVITÉ INSÉMINATION

Pour la campagne 2021, sur le cheptel total de 411 000 chèvres inscrites au contrôle laitier, 67 534 inséminations. L'IA reste un mode de reproduction minoritaire en lait avec 16 % des femelles inséminées. Le mode de reproduction majoritaire est la monte publique naturelle.

86 % des inséminations ont été réalisées par des techniciens spécialisés ou autres professionnels habilités et 13 % par les éleveurs-inséminateurs.

La semence sexée représente 1 000 inséminations premières par an. Elle est en constante augmentation.

LE CONTRÔLE DE PERFORMANCES

L'organisme de sélection est responsable de l'enregistrement des filiations et de toutes les performances. Il peut déléguer ces missions à des organismes de terrain : les entreprises de conseil en élevage (ECEL) réalisent l'enregistrement des filiations alors que les EDE réalisent l'identification des animaux.

En cheptel caprin laitier, pour la campagne 2021-22, le contrôle laitier des élevages en lactations qualifiées représente 1473 élevages adhérents soit environ 228 000 lactations et concerne les 2 grandes races nationales (alpine et saanen). Le contrôle laitier bovin et caprin emploie 2 375 ETP dont 800 agents pour les pesées et 1 200 conseillers ou experts.

Source : FGE Plan filière pour la génétique des ruminants du 27 juillet 2018

LE GÉNOTYPAGE

La France est le seul pays au monde où la sélection génomique est généralisée à tous les ruminants y compris les caprins.

L'activité de génotypage (méthode d'analyse de l'ADN pour identifier l'ensemble des caractères génétiques d'un être vivant) pour les caprins est réalisé à l'âge d'un mois. Il permet de sélectionner des animaux pour des programmes de recherche et de progrès génétique. Pour la campagne 2021-22, le « millésime 2022 » est de 374 mâles (futurs mâles de monte publique) et plus de 500 femelles (mères à boucs alpine et saanen, femelles de programme de recherche pour sélectionner de nouveaux caractères, animaux clés pour les races locales).

En 2022, le génotypage a porté sur un total de 2 700 animaux.

ORGANISATION

Les 32 organismes de sélection (OS) agréés par le Ministère en charge de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire sont responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre des programmes de sélection. France Génétique Élevage (FGE) est l'interprofession nationale qui rassemble tous les acteurs de l'amélioration génétique des ruminants. C'est une organisation collective au service du progrès génétique dans les métiers de l'élevage s'appuyant sur un système de management de la qualité. Elle se compose de :

- **9 membres actifs** : Chambre d'Agriculture France, CNBL (Comité National des Brebis laitiers), Eliance¹, FNB (Fédération Nationale Bovine), FNEC (Fédération Nationale des Éleveurs de Chèvres), FNO (Fédération Nationale Ovine), FNPL (Fédération Nationale des Producteurs de lait), GDS France (Groupement de Défense Sanitaire), Races de France².
- **2 membres associés** : FIEA (France Informatique Élevage et Agriculture) et IDELE (Institut de l'Élevage) : institut français d'expertise et de recherche appliquée pour les filières génétiques animales (bovins, ovins, caprins).

FGE représente les entreprises françaises au sein d'ICAR (International Committee for Animal Recording), organisme en charge de la normalisation internationale. Le sous-comité INTERBULL d'ICAR met en œuvre le calcul des valeurs génétiques internationales facilitant la comparaison des valeurs génétiques entre pays et l'exportation des reproducteurs.

Les membres de FGE travaillent en fort partenariat avec l'INRAE : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement pour les filières génétiques animales (bovins, ovins, caprins).

COMMERCIALISATION

LE MARCHÉ FRANÇAIS DE LA GÉNÉTIQUE CAPRINE

Le chiffre d'affaire annuel du marché intérieur français (vente des reproducteurs mâles et sperme) est estimé à **4,6 millions d'€**.

Source : Estimation du plan de filière pour la génétique des ruminants 2017

En 2023, les exportations de reproducteurs de race pure caprine ont représenté 766 791 € vers l'UE 27 et 157 079 € vers les pays tiers **soit un total de 923 870 €**.

Source : FranceAgriMer Trade Data Monitor. 16 632 doses ont été exportées en 2021.

Le chiffre d'affaire total des entreprises du réseau Eliance pour les la génétique caprine est estimée à **300 000 €** en vente de semence.

À noter que la sélection génétique caprine a évalué que pour 1 € investi (en contrôle laitier et contrôle de performances : reproduction), c'est plus 7 € de produit créé.

¹Eliance fédère les entreprises de sélection et les conseils

²Races de France fédère les organismes de sélection

EMPLOIS

En France, les emplois liés à la présence des élevages représentent un total de **703 000 équivalents-temps-plein (ETP)** sur le territoire. Ainsi, outre les **312 000 ETP affectés aux activités d'élevage sur les exploitations**, 178 000 ETP sont fortement dépendants de l'élevage.

La filière Génétique et Performance (sélection, multiplication, contrôle des performances, insémination, etc.) représente **8 200 ETP** (14 800 personnes) soit **2 % du total des ETP** affectés aux activités d'élevage sur l'exploitation.

Source : GIS Elevages demain Les emplois liés à l'élevage français, Date de modification : 25 octobre 2023, Date de création 22 avril 2021

INNOVATION ET RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

La France doit le succès de sa génétique à un continuum de recherche-production fort qui a facilité le transfert des technologies sur le terrain. Il se matérialise notamment par des unités mixtes de technologie qui associent INRAE, Institut de l'élevage et Eliance.

Ce partenariat se traduit par la participation à des projets de recherche nationaux, européens et internationaux pour s'adapter aux défis climatique comme :

- le programme européen SMARTER (petits ruminants) coordonnée par la France et dont l'objectif est de préparer les races locales caprines pour s'adapter aux changements grâce à une stratégie agro-écologique et de résilience (efficacité alimentaire).
- le programme TEPACAP : mise au point d'un génotypage permettant d'évaluer les caractères de résistance aux parasites gastro intestinaux pour diminuer l'utilisation des médicaments vétérinaires.

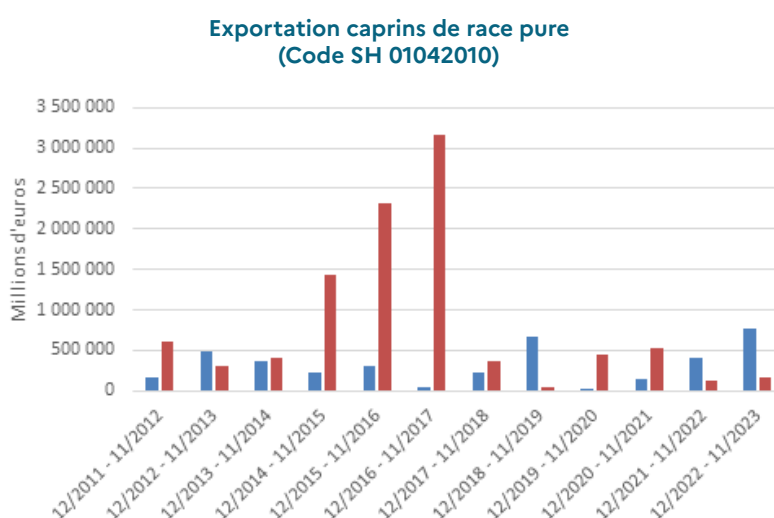
EXPORT - IMPORT

EXPORTATION DE REPRODUCTEURS CAPRINS DE RACE PURE (CODE SH 01042010)

Depuis dix ans, les exportations de reproducteurs caprins de race pure sont croissantes en valeur vers l'UE mais décroissantes en valeur vers les pays tiers.

En 2023, les exportations ont représenté 766 791 milles € vers l'UE 27 et 157 079 milles € vers les pays tiers **soit un total de 923 870 milles €**. Les principales exportations sont à destination de la Grèce, Belgique, Tchad, Liban et Espagne.

En 2023, les importations sont à hauteur de 62 milles €, le principal pays importateur sont les Pays-Bas. (Année flottante décembre 2012 à novembre 2023)



Source FranceAgriMer Trade Data Monitor

2023	
Export monde	1 049 585 €
Import monde	62 203 €
Total commerce extérieur	987 382 €

Source : FranceAgriMer Trade Data Monitor

Rédaction : Commission thématique interfilières « ressources zoogénétiques »

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

www.franceagrimer.fr

